

management des services d'information documentaire : une comparaison Suisse- France

Jean-Philippe Accart
Directeur Bibliothèque et Archives de l'Ecole
hôtelière de Lausanne (EHL)
Ecole hôtelière de Lausanne, HES-SO //
University of Applied Sciences Western Switzerland
Ancien président de l'AGBD

Le postulat de cet article est de partager avec les lectrices et lecteurs d'Hors-Texte quelques réflexions personnelles et professionnelles sur le management des services d'information documentaire en Suisse et en France. Evoluant depuis une quinzaine d'années au sein du milieu documentaire suisse dans des fonctions de management, après un temps à peu près équivalent en France, cela me permet d'avoir un certain recul et d'établir des comparaisons. J'ai essayé dans la plupart des postes occupés [17] en tant que responsable de suivre les mêmes lignes directrices, celles du management participatif et du management par projet afin d'impliquer plus étroitement les équipes tout en m'adaptant à des réalités parfois opposées : domaines public, privé, scientifique, lecture publique, bibliothèque nationale, réseau documentaire (notamment Rero)... Le métier s'exerce-t-il différemment de part et d'autre de la frontière ? Quels sont les points de rapprochement ? Et enfin, la gestion d'équipes est-elle similaire ou non ?

En guise d'introduction, il est utile de rappeler que la presse grand public ou l'édition se font régulièrement l'écho des différences d'un pays à l'autre, parfois à coup de titres ou d'annonces fracassants. Ces différences s'expliquent généralement par des mentalités et des conceptions autres en termes de système politique, d'histoire, d'éducation, de culture... Si proches et en même temps si lointains. Cependant, le monde des bibliothèques, de la documentation et des archives n'est pas si différent des deux côtés de la frontière, il y a, à mon sens, plus de rapprochements que d'écarts réels. Mon objectif n'est pas de critiquer l'un ou l'autre pays, ou de ne voir que les avantages de l'un pour n'envisager que les aspects négatifs de l'autre. Je cherche à présenter une approche constructive du métier, sachant que l'un ou l'autre pays présentent professionnellement des avantages et des inconvénients à exercer les métiers de l'information documentaire.

Une histoire différente des formations et des métiers

Nous ne prendrons ici que quelques exemples qui apparaissent significatifs et qui sont centrés sur la partie francophone de la Suisse, la Suisse romande. D'entrée de jeu, il faut souligner que l'histoire des métiers de l'information documentaire est un

[17] Voir mon profil : <https://www.jpaccart.ch/me-connaître.html>

peu plus récente en Suisse, la première formation datant de l'année 1918 avec la création de l'Ecole de bibliothécaires de Genève (EBG) [18]. Par comparaison, l'Ecole des Chartes à Paris est créée en 1821, le Certificat d'aptitude à la fonction de bibliothécaire (CAFB) date de la fin du XIX^{ème} siècle pour perdurer jusqu'en 1995, et l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques voit le jour en 1963 (ENSB à qui l'Enssib succèdera) pour former les futurs conservateurs : le développement actuel est considérable car il existe une centaine de formations aux métiers de l'information documentaire allant du BAC+3 au doctorat et qui forment annuellement plus de 1000 documentalistes, bibliothécaires ainsi que des veilleurs, community managers, knowledge managers... [19] Les onze instituts universitaires de technologie (IUT) forment des professionnels, sans compter nombre d'écoles publiques (INTD, IRTD, ENSSIB...) ou privées (EBD...) ainsi que la formation continue. Même si la formation est plus récente, un des avantages de la Suisse est son système (per)formant de formation des apprentis (avec les assistants en information documentaire - AID), système inconnu en France et qui ouvrirait le marché de l'emploi aux jeunes diplômés de manière efficace.

Pour remplir les fonctions de bibliothécaire avant l'arrivée des premiers diplômés dans les années 1960, les institutions suisses (Bibliothèque nationale, bibliothèques universitaires, publiques, administratives) - hormis le recrutement de professionnels ayant été formés en France dans les écoles précitées, en Allemagne (à Marburg notamment) ou aux Etats-Unis - créent des postes de collaborateurs scientifiques qui permettent aux branches littéraires ou en sciences humaines (les historiens, les économistes) d'occuper ces fonctions. Les professionnels suisses sont très influencés par la bibliothéconomie américaine à partir des années 1960-1970, cela étant dû certainement à des voyages d'étude internationaux et à l'influence des organisations internationales installées sur le sol suisse (plus de 130 sont dénombrées dans la Genève Internationale), celles-ci ayant mis en place un système international de documentation éprouvé qui perdure toujours, mais a nettement moins d'influence. Les influences sont maintenant très diverses, et pour beaucoup, en provenance de France ou d'Allemagne de par un recrutement de professionnels provenant d'Europe.

Avec le temps, la vision du métier évolue dans les institutions : ces dernières années voient aussi bien en France qu'en Suisse le recrutement de non professionnels à des postes de management, avec des profils dont certains sont très éloignés du métier. Dans son avant-dernier billet, Christophe Riondel, président actuel de l'AGBD, mentionne ce fait, avec les problèmes que cela engendre dans les

[18] « LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES BIBLIOTHECAIRES EN SUISSE ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1983, n° 6, p. 639-643. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1983-06-0639-001>>. ISSN 1292-8399.

[19] Voir « Le Métier de documentaliste », Jean-Philippe Accart et Marie-Pierre Réthy, Paris, Electre-Cercle de la Librairie, 2015

institutions genevoises. On peut donc noter une méconnaissance du métier et du fonctionnement des bibliothèques en général par les décideurs politiques ou autres. Quelques exemples similaires en France existent.

Focus sur la formation professionnelle et la vie professionnelle

Ces deux points sont très liés et sont pour moi très révélateurs des particularités des deux pays. En termes de management d'équipes, qu'est-ce que cela signifie par rapport à la formation professionnelle ? Autant la fonction documentaire en France est très cloisonnée (un bibliothécaire ne se reconnaît pas comme documentaliste ou archiviste et inversement), autant les frontières ne sont pas si nettes en Suisse puisque le niveau bachelor comporte des cours dans les trois domaines (en 1^{ère} année), même si le métier d'archiviste est cependant différencié par la suite. Le Master in Advanced Studies (MAS) des Universités de Berne et de Lausanne est multidisciplinaire et multilingue (les enseignements se font en français, allemand et anglais) [20]. Personnellement, je trouve très enrichissant d'avoir à gérer des collaborateurs qui ont ces sensibilités, alors qu'en France, le cloisonnement des professions induit d'autres comportements, aut centrés sur un seul métier et donc moins ouverts (il est vrai cependant que les IUT ouvrent aussi bien à la documentation qu'aux bibliothèques et aux librairies). En arrivant en Suisse, j'ai été très étonné de trouver autant de collaborateurs scientifiques venant du domaine des sciences humaines et exerçant dans les bibliothèques à des postes de cadres : il n'y avait pas alors suffisamment de professionnels formés pour subvenir aux besoins en personnel des bibliothèques. Les collaborateurs scientifiques ne sont bien sûr pas moins attachés à la science bibliothéconomique et apportent d'autres sensibilités. Dorénavant, les écoles professionnelles en information documentaire (qui appartiennent aux Hautes écoles suisses - HES [21]) fournissent les contingents nécessaires de professionnels aux institutions documentaires.

On retrouve cette même différence avec les associations professionnelles : les associations françaises sont spécifiques à chaque branche (l'ADBS pour les documentalistes ; l'ABF pour les bibliothécaires ; l'AAF pour les archivistes) et seule l'inter-association IABD les regroupe pour la défense des professionnels sur les points de droit de l'information principalement. En Suisse, la volonté de regroupement est réelle, en tous cas pour les bibliothécaires et les documentalistes (avec une seule association, BIS - Bibliothèque Information Suisse et bientôt la lecture publique avec la CLP [22]), l'AAS représentant les archivistes. ARBIDO est cependant la revue commune aux trois métiers.

Quid du management ?

Ce point est plus délicat, car il aborde des questions qui ont trait au rapport au travail dans les deux pays. Il va sans dire que la culture professionnelle si elle est aussi

forte et suscite des débats passionnés des deux côtés de la frontière, est différente dans la conception même de la manière de travailler que l'on soit français ou suisse. Le fonctionnariat, le temps de travail à 35 heures, le pouvoir des syndicats, le centralisme, le droit de grève sont autant de caractéristiques dans lesquels se reconnaissent la plupart des professionnels de l'information en France. En Suisse, les caractéristiques sont bien différentes : le fédéralisme, la culture du consensus, un métier plus jeune de par son histoire font qu'il y a un véritable souhait de « travailler ensemble » même si les différences linguistiques ne sont pas négligeables. Cependant, le « travailler ensemble » se retrouve au plan associatif tel qu'évoqué plus haut dépassant ces différences.

La Suisse ne connaît pas de réel cloisonnement entre les métiers, ce qui offre une panoplie de possibilités. Ce qui n'est pas le cas pour la France qui n'ouvre les métiers des bibliothèques que par le truchement des concours autorisés aux nationaux seulement.

Mes expériences de management d'équipes sont quelque peu différentes des deux côtés de la frontière. A notre époque, les individus ne souffrent plus l'autoritarisme ou le dirigisme ce qui se vérifie en France où les sensibilités sont plus fortes et plus exacerbées (la crise économique étant passée par là). La stabilité suisse n'est pas un vain mot, c'est une réalité, elle s'accompagne d'un faible taux de chômage, d'un temps de travail qui est souvent aménagé (à temps plein, il est cependant en moyenne de 42 heures voire plus par semaine) et qui a la faveur de la population : travailler à temps partiel n'est pas rare pour élever ses enfants par exemple [23] ou cumuler plusieurs activités. Les professionnels s'investissent avec bonheur dans ce métier. La question du leadership est cependant souvent mieux admise en Suisse : le responsable d'équipe n'est a priori pas remis en question, loin de là. En France, ce point est plus délicat, les esprits sont nettement plus contestataires.

La manière de travailler ou de prendre en charge un projet se ressent de toutes ces différences. L'atmosphère de travail est plus apaisée en Suisse (les positions individuelles peuvent être assez tranchées cependant), même s'il peut y avoir des crises épisodiques en cas de changements de grilles salariales comme ce fut le cas récemment à l'Etat de Genève ou lorsqu'une restructuration importante des bibliothèques fut décidée par le rectorat de l'Université de Genève : les moyens de défense sont alors identiques à ceux que l'on trouve en France avec mouvements de grève, intervention syndicale [24], défilé de protestation.

Comme je l'ai déjà indiqué au début de ce texte, ces considérations sont très personnelles et ne restent que des considérations. Elles sont le fruit et le résultat de plusieurs années d'expérimentation des différents postes occupés dans l'un ou l'autre pays.

[23] Il faut cependant signaler que le système de crèches est loin d'être aussi développé qu'en France, ni les gardes d'enfants en général, ou les cantines scolaires, ou les systèmes d'études surveillées.

[24] Les syndicats sont cependant moins forts en Suisse

[20] <http://www.archivistique.ch/>

[21] <https://www.hes-so.ch/fr/hautes-ecoles-hes-so-167.html>

[22] <http://www.sabclp.ch/fr/>